

Liste des organisations syndicales

La liberté syndicale est un principe constitutionnel.

Préambule de la Constitution de 1946 : tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.

Le statut de la fonction publique reconnaît un certain nombre de pouvoirs aux organisations syndicales.

- Action en justice : elles peuvent former des recours devant les juridictions compétentes (Conseil d'Etat ou tribunal administratif) contre les actes réglementaires concernant le statut du personnel et contre les décisions individuelles portant atteinte aux intérêts des fonctionnaires.
- Négociation et concertation : les organisations syndicales ont qualité pour participer à tout niveau, avec les autorités compétentes, à des négociations portant sur les conditions et l'organisation du travail, le déroulement des carrières et la promotion professionnelle, la formation, l'action sociale et la protection sociale complémentaire, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail, l'insertion professionnelle des personnes handicapées, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

UNION DEPARTEMENTALE CGT

76 rue Saint Désiré 39000 LONS LE SAUNIER

TEL. 03 84 24 43 65 bruno_artel@yahoo.fr

UNION DEPARTEMENTALE CFDT

76 rue Saint Désiré 39000 LONS LE SAUNIER

TEL. 03 84 24 10 50 intercocfdt.jura@orange.fr

UNION DEPARTEMENTALE FO

8 rue du Vieux Château 39100 DOLE

TEL. 03 84 82 72 60 gd39fpt@gmail.com

UNION DEPARTEMENTALE FAFPT

Mairie de Dole, Place de l'Europe 39100 DOLE

syndicat.autonome39@orange.fr

UNSA

76 rue Saint-Désiré 39000 LONS LE SAUNIER

[Hello.f.gery@gmail.com](mailto>Hello.f.gery@gmail.com)